

Charleville-Mézières, le 22 octobre 2016

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES DÉPARTEMENTAUX **DIRECTION DES FINANCES** SERVICE DES MARCHES PUBLICS

AAT ARCHITECTURE Mandataire du groupement AAT ARCHITECTURE/PASCUAL ANSELME/TERAO/TERRITOIRES/IOSIS GRANS EST MCI THERMIQUES/ECHOLOGOS 219 boulevard Charles Arnould 51100 REIMS

RÉF.: MV/VA/2010-J612

OBJET: Construction d'un site scolaire sur la commune d'Attigny - Concours restreint de maîtrise d'oeuvre sur l'esquisse +"

P.J.: AE + EU + annexes + CCAP + CCTP + sous traitance

AFFAIRE SUIVIE PAR : Dany FOURNAISE

LETTRE RECOMMANDEE AVEC A.R.

AAT architecture

25 OCT. 2010

Monsieur,

Reçu le

J'ai le plaisir de vous faire connaître que votre projet concernant le marché cité en objet, a été retenu.

Vous voudrez bien trouver ci-joint, pour notification:

- l'acte d'engagement dûment signé,
- l'acte d'engagement portant la mention « exemplaire unique » pour être remis à l'établissement de crédit en cas de nantissement ou de cession de créance consenti conformément à la loi n°81-1 du 2 Janvier 1981 modifiée facilitant le crédit aux entreprises diminué du montant de la sous traitance.
 - les annexes à l'acte d'engagement,
 - le CCAP.
 - le CCTP.
 - le programme fonctionnel et technique

Par ailleurs, je vous informe que j'ai procédé à l'agrément du sous traitant Michel Forgue. L'acte spécial de sous traitance, l'acte spécial portant mention exemplaire unique du sous traitant sont joints à cet envoi.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Le Président du Conseil Général,

Benoît HURÉ.

Départementaux des Services

GUILLAUMIN

Conseil Général des Ardennes - Hôtel du Département - 08011 Cha Tél.: +33 (0)3 24 59 60 60 - Fax: +33 (0)3 24 37 76 76

E-mail : conseil-general-ardennes@cg08.fr